

FENUA MA SYNDICAT MIXTE OUVERT POUR LA GESTION, LA COLLECTE, LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DECHETS EN POLYNESIE FRANCAISE	REPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------

Papeete, le 24 mars 2025

PUBLICATION DES DELIBERATIONS

Décisions prises lors de la réunion du comité syndical de FENUA MA qui s'est tenue le **Vendredi 21 mars 2025 à 09h00 à la Mairie de Papeete** :

- **Délibération n°08/2025** Adoptant le Budget Primitif de l'Exercice 2025 ;
- **Délibération n°09/2025** Adoptant le projet de rénovation du Centre de transfert et de la déchetterie de TEMAÉ et son plan de financement ;
- **Délibération n°10/2025** Attribuant le marché de Maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation du Centre de Recyclage et de Transfert (CRT) de MOTU UTA – Phase 1 ;
- **Délibération n°11/2025** Portant réforme de véhicules ;
- **Délibération n°12/2025** Portant création d'un (1) poste de Chauffeur Poids Lourds – Manœuvre dans la Fonction Publique Communale ;

Le registre des délibérations du comité syndical a été publié ce jour et a été mis à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui aux bureaux du secrétariat de FENUA MA.

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Papeete dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

Le Directeur Général

Benoît LAYRLE

